

CQP Responsable de station(s)-service

RNCP21818 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	252w
Code(s) ROME	D1301
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3034 — Services de l'automobile (Commerce et réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle, activités connexe, contrôle technique automobile, formation des conducteurs)
Date d'échéance	30/01/2020

Certificateur(s)

Commission paritaire nationale (CPN) des services de l'automobile - Association nationale pour la formation automobile (ANFA)

<http://www.anfa-auto.fr>

ASS NATIONALE FORMATION AUTOMOBILE · SIRET : 78467149700385

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le responsable de station(s)-service veille à l'optimisation de la gestion d'un ou plusieurs points de vente.

Principales activités :

Les activités d'une station-service s'orientent autour de la boutique (espace de vente), de la piste (distribution de carburant) et des services annexes (station de lavage – gonfleur – aspirateur ...). Dans ce cadre, le responsable de station(s)-service a les missions suivantes :

- Management de l'activité : il pilote les activités et propose des actions en vue d'optimiser la performance d'un ou de plusieurs points de vente. Dans ce cadre il manage des équipes et est amené à mettre en œuvre des stratégies de développement des compétences.
- Développement de la stratégie commerciale : il développe la stratégie commerciale d'un ou de plusieurs points de vente et la décline.
- Gestion des réapprovisionnements (carburant – marchandises) : pour l'ensemble des produits commercialisés au sein de la station, il réalise un suivi des stocks, effectue les commandes dont il négocie le prix d'achat, réceptionne les livraisons et les stocke.
- Gestion financière : Il participe à la gestion financière de la station. Dans ce cadre, il réalise le budget prévisionnel d'exploitation, renseigne les bilans comptables et analyse les comptes de résultat. Il gère également les mouvements et transferts de fond des monnaies et renseigne les documents administratifs relatifs à son activité.
- Gestion de la maintenance : il organise et suit les activités de maintenance de la station.
- Prévention des risques et sécurité en station-service : le responsable de station(s)-service veille à la mise en place et au respect des règles de sécurité et des consignes relatives à la prévention des risques professionnels et environnementaux.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

IES CAPACITÉS ATTESTÉES /

1. Management des activités des stations-service

Piloter les activités d'une structure/d'un service en proposant et en mettant en œuvre des actions visant à favoriser la performance de son entreprise

Manager une équipe dans le respect du droit du travail en organisant, suivant et en encadrant les activités de ses collaborateurs

Mener un entretien de recrutement en vue d'intégrer un collaborateur

Accompagner les salariés dans l'acquisition des compétences et la réalisation de leurs activités

2. Développement de la stratégie commerciale des stations-service

Organiser et mettre en œuvre une stratégie commerciale permettant de développer l'activité

Décliner la stratégie commerciale en aménageant les lieux de vente et en mettant en valeur les produits

Conseiller les clients sur les produits et services de la station en proposant un produit adapté à leur besoin et en argumentant sur les avantages de ce dernier.

3. Gestion financière des stations

Intégrer les paramètres financiers dans l'élaboration et le suivi des budgets d'exploitation

Effectuer le suivi des activités de commercialisation en renseignant les tableaux de bord afférents

Analyser les résultats de l'activité d'un point de vente et proposer des actions

Réaliser le suivi administratif des activités commerciales

Dans le respect de la réglementation en vigueur organiser les flux financiers des caisses d'une unité de vente

4. Gestion des réapprovisionnements (carburant – marchandises)

Dans le respect de la réglementation et des procédures en vigueur au sein de la station-service :

A partir du suivi des stocks, identifier les besoins en réapprovisionnement et effectuer une commande afin de garantir la disponibilité des produits

Maîtriser la négociation pour optimiser les conditions d'achats

Effectuer la réception des marchandises en contrôlant qualitativement et quantitativement la livraison afin d'en garantir la conformité et les stocker

Réceptionner une livraison de carburant en contrôlant les volumes livrés afin d'en garantir la conformité

5. Gestion de la maintenance des équipements de stations-service

Assurer le maintien de l'outil de production en état de fonctionnement et de conformité aux règles relatives à l'hygiène, la sécurité et l'environnement

6. Prévention des risques et sécurité en station service

Respecter et faire respecter les règles de sécurité afin de veiller à la sécurité des biens et des personnes

Réagir en cas d'incidents

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les entreprises sont les suivantes :

- une station-service qui porte les couleurs d'une compagnie pétrolière ;
- un négociant en produit pétrolier ;
- une station-service indépendante ;
- un garage automobile ;
- une grande surface (les grandes surfaces ne font pas partie de la branche des services de l'automobile).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Responsable de station(s)-service

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)

Faible (2/5)

Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 2 sur 5.

Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 120 €
Familles professionnelles (FAP)	R3X80 — Maîtrise des magasins · tension 2/5 (Faible) R4X92 — Cadres du management des magasins · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 719
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	19 %
Familles professionnelles (FAP)	R3X80 — Maîtrise des magasins R4X92 — Cadres du management des magasins

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Jury paritaire tripartite (un représentant d'une organisation professionnelle, un représentant d'une organisation syndicale de salariés, un formateur désigné par l'ANFA).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 30/01/2020

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21818/>